

## **Réunion exceptionnelle du Comité Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé avec Agnès Pannier-Runacher et Olivier Véran**

Ce matin, 18 juin 2020, s'est tenue une conférence exceptionnelle du CSF Industries et Technologies de Santé présidé par Olivier BOGILLOT, Président de la Fédération Française des Industries de Santé : le Ministre de la Santé et la Secrétaire d'Etat à l'Industrie ont mené un échange direct et ouvert avec l'ensemble des participants.

Autour de la table étaient réunis, outre les deux Ministres et le Président de la FEFIS, l'ensemble des acteurs de la filière des industries de Santé, avec les Présidents des différents syndicats professionnels qui composent la FEFIS, ainsi que MEDICEN et Syntec Numérique, membres associés de la FEFIS, les deux Directeurs des Grands Défis Intelligence Artificielle et Santé - Olivier Clatz - et Bioproduction - Emmanuel Dequier -, les chefs d'axe de projets industriels du contrat de filière, Emmanuelle Quilès pour l'IA et Jacques Volckmann pour la Bioproduction, et Jean-Patrick Lajonchère pour le CSF International et Luc-Benoît Cattin, Président de France Chimie et du CSF Chimie.

Après un point sur la reprise de l'activité dans les différents secteurs de la filière, les discussions ont porté sur les deux Grands Défis associés aux industries de santé que sont Intelligence Artificielle et Bioproduction, ce qui a permis de passer en revue les pistes innovantes à suivre en matière de relocalisations de la production. Enfin a été abordée la question de la préparation du Projet de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) dans un contexte budgétaire extrêmement contraint du fait de l'accroissement du déficit de la Sécurité Sociale durant la crise du Covid19. La Secrétaire d'Etat à l'Industrie veillera à la prise en compte des impératifs industriels dans ce contexte particulier.

La FEFIS se félicite de ce dialogue inédit avec les deux Ministres simultanément, et de l'annonce que dorénavant, la politique industrielle sera étroitement associée à la politique de santé, en mettant en avant les solutions innovantes qui permettront les changements structurels du système de santé, rendus encore plus nécessaires par la crise sanitaire que nous traversons. Dans ce contexte, l'annonce par le Président de la République de la mise en place d'un budget de 200 Millions d'€ pour accompagner des projets industriels, est un signal fort de l'engagement des pouvoirs publics aux côtés des industriels de la Santé, afin de permettre de redonner à notre pays, une indépendance sanitaire compromise.

## **A propos de la FEFIS**

Créée en 1975, la Fédération Française des Industries de Santé – FEFIS – rassemble neuf organisations professionnelles représentant les entreprises qui créent, fabriquent ou distribuent des produits de santé couvrant l'ensemble du parcours de soins : prévention, diagnostic, traitement et compensation du handicap.

- COMIDENT (Association des professionnels de la fabrication et de la distribution dentaire)
- FACOPHAR SANTE (Groupement des PME de Production et de Services pour la Pharmacie et la Santé)
- GIFO (Groupement des Industriels et Fabricants de l'Optique)
- LEEM (Les Entreprises du Médicament)
- LOG SANTE (Fédération nationale des Dépositaires Pharmaceutiques)
- SIDIV (Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro)
- SICOS (Syndicat de l'Industrie Chimique Organique de Synthèse et de la Biochimie)
- SNITEM (Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales)
- SPIS (Syndicat Professionnel des Industriels Sous-traitant de la santé)

Leaders internationaux, ETI, PME ou TPE, les 3 100 entreprises adhérentes des organisations regroupées au sein de la FEFIS, disposent d'un savoir-faire et de technologies reconnus, faisant de la France l'un des tous premiers acteurs industriels mondiaux de la santé.

<https://fefis.fr/>

### **Contact presse**

**Sophie de La Motte – 06 64 33 05 45**